

FICHE DE POSTE

La Cité de l'Architecture et du Patrimoine

INTITULÉ DU POSTE : Régisseur(se) des collections

Type de contrat : Poste en CDI ou détachement pour les personnels de la fonction publique.

La Cité de l'architecture et du patrimoine est un établissement public à caractère industriel et commercial. Elle a pour mission de promouvoir la connaissance du patrimoine et de l'architecture, leur histoire et leur insertion dans les territoires, ainsi que la diffusion de la création architecturale tant en France qu'à l'étranger. Elle participe à la valorisation de la recherche et à la formation des agents publics et des professionnels du patrimoine et de l'architecture.

Le musée des Monuments français conserve et présente des collections dédiées à l'architecture et à l'art monumental français, du Moyen-âge à nos jours (collections de moulages monumentaux, de peintures murales et de vitraux, collections d'architecture : dessins, maquettes, photographies...). Ses racines historiques remontent au Musée de Sculpture comparée de 1882, créé à l'initiative d'Eugène Viollet-le-Duc.

Missions et activités :

Contexte du poste :

Au sein du musée des Monuments français, la régie des collections assure et/ou coordonne, du point de vue administratif, juridique, financier, logistique et technique, la gestion des œuvres, dans le cadre des mouvements externes ou internes (prêts aux expositions, installation des œuvres en salle, opérations de conservation, entrées des acquisitions).

Elle assure le suivi des œuvres en salle et la gestion des œuvres en réserve. Elle applique les règles internationales de conservation, de protection et de conservation préventive.

La régie des collections participe également à la conception muséographique de la plupart des accrochages en salle. A ce titre, elle dessine, réalise ou commande les socles, vitrines ou cimaises requises et dispose d'un atelier de découpe du bois.

Le service ne gère pas les mouvements d'œuvres afférents aux expositions de la Cité, ces tâches étant dévolues à la direction de la production des expositions de la Cité.

Projets en cours :

- La restructuration générale des réserves de la Cité (2020-2023)
- Le renouvellement du parcours muséographique permanent (2022-2026).

La restructuration des réserves permet à l'établissement de réduire la dispersion de celles-ci en passant de 7 à 4 sites, localisés à Paris, à Provins et à Sens. Le projet comprend l'aménagement des nouveaux sites et conduit à déménager l'ensemble des collections ou presque. La régie des collections pilote le projet et est chargée d'organiser et de mener à bien le déménagement des collections.

Missions :

Le ou la régisseur(se) des collections exercera ses fonctions sous l'autorité de la responsable de la régie des collections et sera en charge, sans que la liste soit limitative et en fonction de l'évolution du service, des missions et activités suivantes.

1. MOUVEMENTS D'ŒUVRES – MOUVEMENTS INTERNES ET EXTERNES :

En fonction des dossiers :

- Assurer la gestion administrative et juridique des mouvements (courriers, contrat ou formulaire de prêt, assurances, dossier commission des prêts et dépôts...)
- Assurer la gestion logistique et technique (évaluation des risques, définition des modalités et des moyens nécessaires, constitution d'un cahier des charges technique, établissement de listing, demande de devis éventuel, planification...)

- Assurer la coordination avec les acteurs internes et externes (emprunteurs, donateurs/dépositaires, transporteurs...) et le suivi financier si nécessaire.
- Organiser des différentes étapes du mouvement et émettre les documents afférents (constat d'état, liste de colisage...)
- Superviser, ou éventuellement réaliser, les opérations d'emballage et de transport
- Organiser le convoiement et/ou convoier (constat d'état, suivi du mouvement, validation des conditions de conservation...)

Les opérations successives de déménagement des collections dans le cadre de la restructuration générale des réserves, et leur préparation, représenteront encore la part la plus importante des mouvements en 2022-23.

2. RÉSERVES - RESERVES EXTERNALISEES ET INTERNES:

Dans le cadre du projet de restructuration général des réserves, le fonctionnement futur des réserves est à organiser. Dans ce cadre le ou la régisseur(se) pourra être amené(e) à :

- Contribuer à la définition du fonctionnement (fonctionnalité, règlement, équipement) des espaces de réserves
- Contribuer aux réflexions pour l'amélioration des conditions de conservation et l'optimisation du rangement des collections.
- Veiller à faire respecter les règlements des réserves et les protocoles. Veiller à la bonne localisation et rangement des œuvres. Gérer le stock de fournitures.
- Etablir les adressages et participer à la définition des modalités de conditionnement et de rangement des collections entrantes (acquisitions ou de transfert de collection)
- Coordonner et planifier les différentes interventions (mouvements d'œuvres entrée/sortie, restauration, consultation, récolement...)
- Superviser, ou éventuellement réaliser, les manipulations. Etre amené à utiliser des engins de levage.
- Veiller aux conditions de conservation des collections et en assurer le suivi sanitaire

3. SUIVI DOCUMENTAIRE – DOSSIER TECHNIQUE ET BASE DE GESTION (Flora):

- Concevoir, ou mettre à jour, les protocoles de saisie et les procédures spécifiques
- Mettre à jour les informations (dimensions œuvres, caisses, système d'accrochage, valeur d'assurance...) dans la base de gestion
- Traiter les mouvements et mettre à jour les localisations
- Participer aux réflexions sur la gestion de la documentation technique
- Enrichir la documentation technique, ou bien la constituer dans le cas d'acquisition

4. MISSIONS COMPLEMENTAIRES

- Collaborer à l'élaboration du plan de prévention et de sauvegarde des collections
- Collaborer au récolement décennal
- Participer à la gestion administrative et budgétaire du service

PLACE DU POSTE DANS L'ORGANISATION :

Le musée des Monuments français comporte cinq services : Galerie des moulages, Galerie des peintures murales et des vitraux, Galerie d'architecture moderne et contemporaine, Régie des œuvres, Documentation.

La régie des collections comprend 3 salariés permanents (la responsable de la régie, son adjoint et un poste de régisseur objet du présent recrutement).

A ces postes permanents s'ajoutent des renforts ponctuels ou de longue durée.

Ce poste est placé sous l'autorité hiérarchique de la responsable de la Régie des collections.

PROFIL DU CANDIDAT :

Formation / expérience:

- Formation Bac + 5 en régie des œuvres ou équivalent
- Expérience confirmée en régie des collections
- Permis B demandé

Compétences :

- Maîtrise des problématiques de la régie des œuvres et de la logistique appliquée aux collections muséales,
- Maîtrise des bases de gestion des collections muséales et des outils informatiques (Pack Office)
- Maîtrise des méthodes documentaires appliquée à la régie des œuvres,
- Connaissance approfondie des principes et méthodes de conservation préventive,
- Connaissance des règles internationales, de la logistique et des modes de transport des collections muséales,
- Connaissance du cadre réglementaire et des procédures administratives, juridiques s'appliquant aux collections muséales,
- Connaissance des normes et règles de sécurité
- Anglais : bon niveau souhaité
- Utilisation des engins de levage

Savoir-faire :

- Aptitude à la planification des activités dans les délais impartis,
- Savoir concevoir et rédiger des documents administratifs et techniques (cahiers des charges de marchés publics), de bilan d'action et de rapport,
- Savoir identifier une œuvre (nature, typologie, état) et pouvoir proposer un conditionnement approprié,
- Savoir manipuler et/ou superviser la manipulation d'une œuvre d'art en respectant les règles de conservation préventive,
- Capacité à coordonner ses activités avec celles de ses collègues.
Capacité d'encadrement d'une équipe de prestataires si nécessaire

Savoir-être (compétences comportementales)

- Esprit d'équipe.
- Sens de l'organisation, rigueur, précision, méthode.
- Polyvalence et capacité d'adaptation.
- Savoir rendre compte et être proactivité

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE :

- Horaires décalés éventuels ;
- Déplacements réguliers vers les réserves externalisées (Paris, Sens, Provins) et possibilités de séjours de plusieurs jours d'affilée en Bourgogne (notamment dans le cadre du déménagement des collections) ;
- Port de charge et utilisation d'engins de levage (possibilité de passer le CACES sur le poste)

GROUPE DE REMUNERATION :

Groupe : Groupe C+ de la convention d'établissement

Emploi de référence de la convention d'établissement: « Régisseur principal »

La rémunération sera fixée en fonction du profil et de l'expérience du candidat(e) dans le respect des niveaux de salaires en vigueur tels que définis dans la convention d'établissement.

RENSEIGNEMENTS

Laetitia ANTONINI, Responsable régie des œuvres
laetitia.antonini@citedelarchitecture.fr

Envoi des candidatures :

Julie.canicatti@citedelarchitecture.fr